



## « Nous pouvons être fiers du Sudoc »

**Au cours des trois dernières années, les activités de l'ABES se sont considérablement diversifiées : le portail, les groupements de commandes, STAR, bientôt CALAMES... De fait, aujourd'hui, on ne peut plus parler « du » réseau Sudoc mais « des réseaux » pilotés par l'ABES. En tant que directeur, comment concevez-vous l'action de l'ABES dans ce nouveau contexte ?**

- D'abord, rappelons-le : le socle de l'ABES, c'est le catalogue Sudoc. C'est ce qui fonde sa légitimité. C'est sans doute grâce à la réussite du Sudoc que l'ABES a été sollicitée plus largement pour d'autres projets documentaires. Depuis dix ans environ, les professionnels de la documentation ont investi de nouveaux champs (la documentation électronique, les archives ouvertes, la diffusion des documents pédagogiques...). On peut dire que l'ABES accompagne ce mouvement : le développement de plusieurs réseaux pilotés par l'ABES reflète la diversification des métiers de l'information-documentation. Par exemple, la volonté de valoriser les thèses électroniques fait bouger les frontières au sein de l'université. La mise en place de STAR, qui propose un circuit modernisé de dépôt des thèses, implique une recomposition du paysage et des rôles entre écoles doctorales, bibliothécaires, informaticiens... De même, avec l'explosion de la documentation électronique (et de ses coûts !), les SCD ont conforté leur intégration dans les universités. En coordonnant les groupements de commandes, l'ABES a gagné en visibilité auprès des instances dirigeantes des universités.

La question qui se pose aujourd'hui est celle du « cœur de cible » de l'ABES car, à effectif constant, comment mener de front le Sudoc, qui est un outil formidable mais toujours perfectible, et de nouvelles activités ? Pour éviter une fuite en avant, il est indispensable que les missions de l'ABES s'appuient sur une politique précise, dotée de moyens adéquats.

**Avec l'indexation dans Google Scholar, le catalogue Sudoc acquiert**

**en 2007 une visibilité mondiale. Quelles autres actions de l'ABES pourraient inscrire les établissements français de l'enseignement supérieur et de la recherche dans une dynamique internationale ?**

- Pour valoriser les données du catalogue, Google Scholar est une vitrine supplémentaire auprès du public, tout comme pourrait l'être OpenWorldCat si les négociations avec OCLC aboutissent. Nous pouvons être fiers du Sudoc : tous les pays européens ne disposent pas d'un catalogue collectif de la documentation de l'enseignement supérieur. Pourquoi d'ailleurs ne pas envisager que les bibliothèques universitaires de pays francophones ne disposant pas de catalogue collectif (la Belgique, par exemple) rejoignent le Sudoc ?

Par ailleurs, l'ABES souhaite se rapprocher de ses homologues étrangers partenaires de PICA (Allemagne, Australie). Une première rencontre aura lieu en septembre 2007. Peu ou prou, nos problématiques sont les mêmes, notamment en ce qui concerne l'enjeu de la qualité des données d'un catalogue collectif alimenté par environ 5 000 personnes. En effet, comment mesurer la « qualité » d'une notice et comment en attribuer les fruits à son auteur ? C'est une de nos préoccupations.

**Les Journées ABES ont consacré un atelier à propos du service de références virtuelles. Selon vous, l'ABES peut-elle avoir une action dans ce domaine ?**

- La notion de « service de références », traditionnelle dans les pays anglo-saxons et scandinaves, a essaimé tardivement en France. Sa déclinaison virtuelle touche depuis peu nos bibliothèques.

Ce qui m'intéresse, c'est le travail en réseau qu'un tel service implique. La BNF et la BPI (biblios@me) ont d'ailleurs été invitées aux Journées ABES à ce titre. Si les bibliothèques universitaires sont intéressées par cette démarche, si une volonté de mutualisation voit le jour, l'ABES pourrait apporter un soutien technique et logistique pour l'animation de réseau.

**Le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît des mutations profondes. Quelles incidences ces transformations vont-elles avoir sur les bibliothèques et plus largement sur le paysage de l'information scientifique et technique (IST) en France ?**

- Je note que cette recomposition va bien au delà du monde documentaire : création des pôles de recherche de l'enseignement supérieur (PRES), de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Parfois, la logique intégratrice est très forte, comme le prouvent la fusion programmée des universités strasbourgeoises et, devant l'appel, la création du SICD. Cependant, l'autonomie des établissements reste une donnée incontournable comme le prouvent les PRES : pas de schéma unique mais des modèles à géométrie variable selon les desiderata des signataires. Il faut sans doute attendre que la situation se stabilise pour mesurer les conséquences documentaires de ces rapprochements.

Cependant, tout le monde est d'accord pour admettre que le paysage de l'IST est morcelé selon des frontières institutionnelles (enseignement supérieur et recherche) parfois coûteuses. À ce sujet, les conclusions du rapport conjoint (IGAENR et IGF) prônent des rapprochements entre les acteurs nationaux de l'IST, dont l'ABES, le CINES et l'INIST. D'ores et déjà, la décision d'intégrer à l'ABES les activités d'information scientifique et technique du CINES a été prise. Un audit examinera les conditions optimales de cette réalisation. J'aurai l'occasion d'en reparler plus longuement.

Propos recueillis par C. Fleury et I. Mauger

✉ [fleury@abes.fr](mailto:fleury@abes.fr)

✉ [mauger@abes.fr](mailto:mauger@abes.fr)

Photo : J. Faïta-Hugues

✉ [faïta-hugues@abes.fr](mailto:faïta-hugues@abes.fr)